



Lettre Ouverte à la D.I De la MOM

Madame la Directrice des services pénitentiaires des Outre-Mer, la CGT pénitentiaire vient une nouvelle fois attirer votre attention sur les problématiques récurrentes au sein des établissements dont vous êtes garantes du bon fonctionnement et de la sécurité des agents.

Depuis des années, notre organisation dénonce les difficultés que rencontrent les agents exerçants en outre-mer, que ce soit sur les conditions de travail ou sur le non-respect des procédures administratives. La surpopulation carcérale vient directement compliquer la gestion de ces établissements. La CGT pénitentiaire est représentée dans pratiquement tous les départements et porte la voix du personnel en souffrance.

Durant vos différentes visites que ce soit en Guyane et dans l'océan indien accompagnée du ministre de la Justice et du directeur de l'administration pénitentiaire, vous avez pu vous rendre compte des difficultés que rencontre le personnel pour assurer leur mission de service public.

De différents projets ont vu le jour au niveau de la construction ou de la reconstruction d'établissement en outre-mer, mais les conditions de travail ne sont toujours pas prioritaires par vos services. Notre administration est en grande souffrance et ceux des outre-mer n'échappent pas à la règle. Vos services pointent souvent du doigt l'absentéisme dans ces établissements sans jamais prendre en compte la cause de ce phénomène.

L'établissement de Remire-Montjoly est le symbole de ce que nous dénonçons. De nombreuses agressions sur le personnel, des agressions entre détenu, une surpopulation carcérale, un organigramme de référence obsolète dû à

la surpopulation carcérale, un grand nombre de dossiers administratifs non traité, des départs à la retraite qui ne sont pas remplacés...

Les 10 postes offerts pour l'ensemble des établissements de la MOM lors du prochain CAP de mobilité sont une aberration. Nous ne pouvons-nous satisfaire de cette situation. Il en est de votre responsabilité pour que les établissements des outre-mer ne soient pas les oubliés de la république. Nous ne sommes pas des fonctionnaires entièrement à part, mais bien à part entière. Le projet pour la transformation de la MOM en véritable direction interrégional est tombé aux oubliettes. Le projet de l'agrandissement de la MA de Basse-Terre prend un retard considérable du fait des intempéries. Notre organisation avait alerté l'administration sur son choix de reconstruire sur une zone potentiellement à risque. La DAC du CP de Baie-Mahault est pour nous un projet de non-sens, car les constructions vont s'étendre dans une zone marécageuse. Notre organisation avait fait une proposition pour la création un établissement pour peine dans le nord de l'île, axé sur la réinsertion des détenus avec des formations d'élevage et d'agriculture.

La mise en place des équipes de sécurité pénitentiaire dans les outre-mer piétinent, car vous refusez d'abonder les effectifs. La CGT Pénitentiaire a toujours combattu les injustices faites aux travailleurs tous corps confondus et défendra de toutes ses forces ceux des outre-mer qui sont dans une situation catastrophique. La mer et le soleil ne sont pas des critères pour accumuler des retards dans l'évolution de notre administration. L'égalité des chances ne peut être qu'un simple concept politique.

Je vous prie, d'agréer, Madame la Directrice, les salutations respectueuses de notre organisation.

Le 10 novembre 2022

Le représentant DROM-COM